



**Information à la communauté éducative
sur la modification des entrées et sorties entre les cours**

Dans un souci d'amélioration de notre système de sécurité et des dernières directives du plan vigipirate, nous avons décidé de modifier les modalités d'entrée et de sortie de l'établissement durant la période de cours. Ces modifications n'entraînent pas de changement des horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement.

Par conséquent le portail sera ouvert **UNIQUEMENT** :

**Lycée des métiers
Victor LALOUX**

Le Proviseur adjoint

Affaire suivie par :
Olivier TORSET
Tél. 02 47 74 88 00
Fax 02 47 74 88 19
Ce.0370771m
@ac-orleans-tours.fr

6, avenue Monge
37200 TOURS

Le matin

- de 7h30 à 8h10
- de 9h à 9h10
- de 10h à 10h25
- de 11h10 à 11h25
- de 12h à 12h20

L'après midi

- de 13h30 à 13h50
- de 14h40 à 14h50
- de 15h35 à 16h
- de 16h45 à 16h55
- de 17h40 à 17h50

**de 12h20 à 13h30 les entrées et sorties seront
contrôlées par le personnel de loge**

Les élèves **retardataires** devront **attendre le prochain horaire d'ouverture** pour entrer dans l'établissement et justifier de leur absence avant d'aller en cours.

Tous les élèves devront **s'identifier** à l'entrée en présentant :

- soit le carnet de correspondance
- soit la carte nationale du lycéen
- soit la carte de bus

Les adultes devront s'identifier à l'interphone puis présenter une pièce d'identité à l'accueil.

Pour **les séances d'EPS** qui débutent à 8h30 ce sont les enseignants de la discipline qui viendront chercher leurs élèves à l'entrée.

Le mercredi à la fin de l'**AS**, les enseignants d'EPS accompagnent les élèves jusqu'au portillon d'entrée.

Le Proviseur adjoint

Olivier TORSET

